

CONSEIL MUNICIPAL du 5 Juin 2020

- **Présents :** C. POURCEL, C. PLUQUET, MD. BONIFACE, S. LEGROS, C. LELAISANT, V. LEROY, F. CONDAMINES, D. VAZEILLE, F. VAN BOVEN, P. BOLLON, D. GOMEZ MARTIN

- **Attributions des adjoints :**

- - C. PLUQUET : voirie, travaux, réception des chantiers. Gestion de M. CANAT.
- MD. BONIFACE : besoins des gîtes, convention des locations, gestion des locations annuelles, baux de location, action sociale, organisation des fêtes et cérémonies.

- **Indemnités des maires et des adjoints :** servent à payer les charges. Montant cf . Document

- **Taux des impôts fonciers :**

Chaque habitation a une valeur locative.

TH à Brouchaud : 7,32 %

TF bâti : 17,6 % (21,59 % moyenne nationale, 28,08 % moyenne départementale)

TF non bâti à Brouchaud:66,34%(49,72 % moyenne nationale, 88,12 % moyenne départementale)

Les impôts ont augmenté parce que la base indiciaire a augmentée.

- **Recettes :**

TFB : 33528 E

TfnB : 6899 E

TH : 20891 E

La recette augmente tous les ans.

VOTE : PAS d'AUGMENTATION DES IMPÔTS CETTE ANNÉE.

- **Formation des élus :** plateforme officielle cf. document
- **Frais de déplacements des élus** (en dehors du maire et des adjoints)
- **Compteur Linky :** c'est le syndicat SDE (syndicat d'électrification)qui est propriétaire du compteur. Pour les compteurs communaux intérieurs, pas de compteur Linky.
- **Loyers :** loyers des logements
loyer du local commercial de M. BALLOUT. En regard de la crise liée au COVID 1 an de loyer lui sera offert. (20 E/mois de loyer commercial).
- **Commissions :** cf. document
- **En cas de plan d'urgence :** référents à la préfecture : C. POURCEL, C. PLUQUET, MD. BONIFACE, et S. LEGROS
- **Questions diverses :**

- depuis 2015 nous sommes toujours en Plan Vigipirate
- adressage
- « chris » pour Christelle Lelaisant